

LE SERMENT

BUCHENWALD-DORA



N° 93

Juin - Juillet
1973

11 AVRIL 1973. — Les déportés, recueillis, se pressent autour du tombeau de « l'Inconnu » sous l'Arc-de-Triomphe.

Au premier plan, de face, Marcel PAUL et Gaby SCHMIDT, membres de la présidence de notre Association, à qui est revenu l'honneur de raviver la flamme du souvenir.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE BUCHENWALD - DORA ET COMMANDOS

10, Rue de Châteaudun - 75009 PARIS

Téléphone : 878-00-87

C.C.P. : 10.250-79 PARIS

Association déclarée sous le N° 53/688

Les Cotisations annuelles

A ce jour, 8 mai 1973, nous avons reçu 2 155 cotisations pour l'année en cours. Et compte tenu de ceux de nos amis qui pensent à nous... toujours avec retard, notre trésorerie a également encaissé depuis janvier 1973 quelques cotisations des années passées ; si bien que nous en sommes à 2 672 cotisations 1969 réglées, 2 830 cotisations 1970, 2 965 cotisations 1971 et 3 001 cotisations 1972.

Il devrait encore rentrer quelques cotisations 1972 et beaucoup plus pour l'année 1973 !

Demandons à nos camarades, avec une insistance que chacun comprendra, de nous économiser l'envoi, en septembre prochain, de plusieurs centaines de lettres de rappel et donc de nous éviter un travail long et fastidieux.

Et profitons de l'occasion qui nous est donnée pour remercier tous nos adhérents : ceux qui dépassent, et parfois très largement, les taux minima de 5 et de 15 F. Mais aussi tous les autres, ceux qui malgré des charges importantes ou des ressources trop modestes, tiennent à s'acquitter du montant de leur cotisation et y joignent, le plus souvent, quelques mots d'amitié et de confiance.

Adhésions 1973 enregistrées le 7 mai : 122
(91 : anciens déportés ; 30 : familles ; 1 : ami)

JEUNESSE DE FRANCE, JEUNESSE HEROIQUE !

Dans le long martyrologe des combats pour la libération de la France, les jeunes ont pris une grande place.

Que de héros et de martyrs qui sacrifièrent leurs 20 ans pour la cause de la liberté et moururent la tête haute, sous les balles allemandes, ou sous les coups de la gestapo, ou dans les camps de concentration.

Parmi ces très nombreux jeunes qui finirent leur existence à Buchenwald ou dans ses commandos, deux nobles et pures figures :

Jack Cousin, KLB 77.779, et Guy Flavien, KLB 77.390, nés respectivement en 1925 et 1920, décédés, le premier à Dora le 3 novembre 1944, le deuxième à Léau le 1^{er} avril 1945.

Tous deux eurent droit, à titre posthume, aux plus hauts honneurs militaires. Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre avec palme, Médaille de la Résistance pour Jack — Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre avec palme et Compagnon de la Libération pour Guy.

Destins hors série et pourtant semblables, et cela alors que tout les séparait, tout les différenciail.

Jack était issu d'une modeste famille d'ouvriers, Guy d'une famille aisée d'enseignants et d'érudits.

Le premier travaillait à 17 ans, le second à 22 ans était étudiant.

Le premier était communiste et athée, le second était chrétien.

Mais tous deux du même cœur, se donnèrent également au combat pour la libération de leur patrie.

Tous deux multiplièrent les actes d'héroïsme, tous deux subirent sans faiblir les tortures, tous deux connurent les transports épuisants sur la route de Buchenwald, puis leur départ à Dora pour Jack, à Léau pour Guy.

Tous deux y moururent sous les coups, la misère, la faim, le froid, le travail inhumain.

Tous deux jusqu'au bout gardèrent ce moral magnifique dont leurs camarades de captivité ont gardé le souvenir ému.

Tous deux illustrèrent avec leur chair et avec leur sang ce poème magnifique qu'écrivit Louis Aragon sous l'occupation : « La Rose et le Réséda », poème dont les vers devraient être connus par tous les enfants de nos écoles :

« ... Celui qui croyait au ciel,
Celui qui n'y croyait pas,
Tous deux adoraient la belle
Prisonnière des soldats
Lequel montait à l'échelle
Et lequel guettait en bas
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas...

...Et leur sang rouge ruisselle
Même couleur même éclat,
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Il coule, coule et se mêle
A la terre qu'il aima
Pour qu'à la saison nouvelle
Mûrisse un raisin muscat... »



Guy Flavien.

Jack et Guy reposent tous deux en terre allemande, dans deux de ces charniers dont le « Serment » a, plusieurs fois, reproduit les images éprouvantes.

Tous deux, dans leur diversité et leur commun amour de la France sont bien l'image de ce que fut la résistance dans la France occupée, de ce que furent l'amitié et la solidarité dans les prisons et les camps. Une union totale, exemplaire, pour l'aboutissement de notre idéal, pour la préservation de notre dignité. Une union, une solidarité que continue notre Association.

Guy et Jack, dignes représentants de la Jeunesse de toujours, celle d'hier comme celle d'aujourd'hui, que vos noms, votre souvenir, ne soient jamais, jamais, oubliés.

J. LLOUBES.

P.S. — Les mamans de Guy et de Jack sont toutes deux membres de notre Association.



Jack Cousin.

Espérance de Paix au Viet-nam :

ILLUSION OU RÉALITÉ ?

27 janvier 1973 : l'accord sur l'arrêt des combats au Viet-Nam est signé à Paris entre les quatre derniers protagonistes d'une tragédie qui, avec des alternatives diverses, se poursuivait depuis 26 ans.

On s'était habitué à ce drame, comme à tant d'autres. Entre les toutes dernières déclarations de doctes politiciens et les présentations de mode féminine ou masculine, des images tragiques surgissaient sur nos écrans T.V., nous interpellant brutalement dans notre vie personnelle.

Mais ce n'était là que des images parmi d'autres. Aussi, installés dans cette longue relation d'épisodes politiques et militaires, nous ne croyions plus que la paix pourrait un jour y mettre fin.

C'est donc avec un soulagement — qui fut hélas trop bref — que des centaines de millions d'hommes, consciemment ou inconsciemment concernés par cet événement, apprirent la nouvelle ; celle-ci semblait donc d'autant plus insolite qu'elle succédait à une reprise d'intenses bombardements aériens sur Hanoï et Hai-phong.

Ce soulagement fut particulièrement ressenti dans notre pays. Huit années de guerre en Indochine (décembre 1946 à juillet 1954), terminées par la signature des accords de Genève, qui suivirent la chute de Dien-Bien-Phu (mai 1954), avaient particulièrement sensibilisé nos compatriotes et nous-mêmes, anciens de Buchenwald.

En application des accords de Genève, des élections libres devaient permettre aux Vietnamiens de se prononcer pour le régime de leur choix. Ces élections n'eurent jamais lieu et la séparation du pays en deux Etats devint un fait accompli.

C'est en février 1962 qu'un commandement militaire américain fut mis en place à Saïgon. Des conseillers militaires américains supervisèrent progressivement les unités sud-vietnamiennes. D'incidents en incidents, l'escalade offensive américaine se poursuivit. C'est en février 1965 que furent commencés les bombardements systématiques sur le Nord-Vietnam.

Les effectifs américains atteignirent plus de 500 000 hommes, au maximum de leur puissance. Jusqu'en janvier 1973 ils y perdirent environ 50 000 tués au combat et 300 000 blessés. 14 millions de tonnes de bombes et de munitions furent lancés contre leurs adversaires, dont nous ne connaissons pas les nombres exacts des victimes civiles et militaires. Suivant les chiffres habituellement avancés, ces pertes seraient infiniment supérieures à celles des Américains (de l'ordre d'un million de morts).

Mais ce bilan très sommaire n'est malheureusement pas définitif puisque près de 20 000 Vietnamiens moururent encore au cours des deux mois de « paix » officielle de février et janvier 1973. De très nombreux prisonniers politiques (on parle de 200 000), dont le seul crime était de ne pas partager rigoureusement l'opinion du gouvernement de Saïgon (ce sont souvent des bouddhistes et des chrétiens), transformés en « droits communs » afin d'échapper aux conventions de l'accord, sont encore séquestrés et menacés, tandis que ceux qui, exceptionnellement, sortent des lieux d'internement, sont tous devenus infirmes (1).

Mais cette énumération sèche est insuffisante pour rendre compte des conséquences d'une telle guerre.

Parler de la misère infinie de ce peuple vietnamien, dont une génération entière n'a connu que la guerre sur son territoire, semble devenu un lieu commun. Les expressions les plus éloquentes n'ont plus de signification lorsque l'on souhaite exprimer la ténacité et l'inébranlable détermination dont le petit peuple vietnamien a fait preuve dans son immense détresse.

Malgré sa formidable puissance économique et militaire, le géant américain n'a pas mieux réussi que les soldats français qui combattaient, sans grands moyens, sur des théâtres d'opérations beaucoup plus vastes, dans la jungle et les rizières indochinoises.

Sur le plan économique, la bagatelle de 150 milliards de dollars a été investie dans cette guerre ! Ajoutées au financement de l'expansion économique américaine dans le monde que, par de savantes manipulations monétaires, les U.S.A. tentent de faire supporter aux autres pays, ces dépenses ont conduit le président Nixon à dévaluer le dollar, remettant ainsi en cause une politique de prestige de cette monnaie, à laquelle ses prédécesseurs, comme lui-même, avaient été particulièrement attachés depuis 1945.

Sur un plan plus humain, la guerre du Vietnam a constitué une des grandes composantes du malaise de la jeunesse. C'est en Californie, dans des Universités telles que Berkeley, situées à proximité des centres de transit aérien avec le Vietnam, que les mouvements de protestation des jeunes contre cette guerre (« love but not war ») (2) naquirent. Ces mouvements s'orientèrent, souvent par la suite, vers une contestation plus générale de la Société qu'ils connaissaient et se développèrent aux U.S.A., puis dans les pays industrialisés occidentaux, engendrant progressivement des attitudes de refus systématique des « valeurs » préconisées dans ces Sociétés.

L'absence d'espérance qu'impliquait souvent un tel refus, conduisit de nombreux jeunes à rechercher une évasion dans la drogue. L'usage de celle-ci qui, jusqu'alors, n'atteignait que certaines couches sociales suffisamment privilégiées pour l'acquérir, se répandit parmi les jeunes et, notamment, les soldats américains du Vietnam. Certains commentateurs avancèrent des statistiques incroyables : à une certaine époque, 15 % de ces soldats s'y seraient habituellement adonnés.

Le secteur de l'activité humaine qui se charge de traiter et de distribuer ces poisons, connut alors une expansion très remarquable, qui ne semble pas encore fléchir.

Mais ces attitudes de refus n'ont pas toujours été aussi négatives.

(1) Déclaration de Monseigneur Gumbleton, évêque auxiliaire de Dé-troit, U.S.A. (« Monde » du 27-4-1973.)

(2) « Love but not war » : « l'amour mais pas la guerre » fut leur slogan.

tives. Le mouvement en faveur d'un règlement pacifique de la guerre du Vietnam se développa aux U.S.A. et dans le monde entier.

Parmi les nombreuses actions de groupements, de partis politiques, d'églises de toutes confessions en faveur de cette paix, il convient de rappeler que des personnalités comme le Général de Gaulle, le Pape, le Président Pompidou et bien d'autres, agirent dans cette voie. Le Président Nixon utilisa opportunément cette argumentation tant espérée par le peuple américain pour se faire réélire.

On pourrait donc s'étonner que ces nombreux efforts n'aient pas convergé vers une prompte résolution de l'affaire vietnamienne. On en négligerait alors le contexte qui ne tend pas, hélas, à la simplifier.

En effet, la longue période d'après-guerre a été dominée par la rivalité entre les deux blocs Ouest et Est. A partir des années 60, quand cela lui fut possible, la Chine populaire essaya de transformer ce jeu en match triangulaire.

Avec des intensités très diverses, cet affrontement apparaît sur l'ensemble de la planète sous des aspects politiques, économiques ou militaires. Les conflits qui y naissent, et dont les causes sont parfois très spécifiques aux populations des territoires concernés, parfois étrangères aux préoccupations fondamentales des deux blocs, sont canalisés, puis récupérés car, tout mouvement trop tumultueux devient une source, pour l'un et pour l'autre, de dangers ou d'avantages stratégiques à conquérir.

Il convient, cependant, de remarquer que les conséquences de cette stratégie méticuleuse, exercée à l'échelle mondiale, sinon spatiale, ont amplifié quelques crises, mais ont permis également de réduire ou de circonscire certains conflits. Aussi, tous comptes faits, nos pays ont vécu depuis vingt-sept ans une paix relative que nous devons peut-être en partie à l'entente tacite entre les deux « grands ».

Aussi, en remarquant encore qu'il n'est plus possible à un pays, ou à un mouvement, quel qu'il soit, de mener une guerre seul, sans appuis extérieurs, le niveau d'intensité des conflits « locaux » relativement importants sur la planète, peut souvent apparaître comme un indice de la volonté d'entente de l'un et de l'autre bloc.

C'est pourquoi, la nouvelle situation créée au Vietnam pourrait constituer un signe précurseur de relations plus cordiales entre l'Est et l'Ouest.

Mais il ne faut pas se faire de grandes illusions. « La paix est une nouvelle forme de la guerre » écrivait le stratège prussien Clausewitz. Il semble bien qu'il en soit encore ainsi, la nouvelle forme de guerre pouvant toutefois se révéler moins meurtrière que l'ancienne.

Les accords de Paris de 1973 prévoyaient que les troupes des partis en présence au Sud-Vietnam devaient demeurer dans les limites des zones qu'elles occupaient lors de l'arrêt des combats. Des élections libres seraient également organisées. L'Autorité de Saïgon et le G.R.P. vietcong, devaient débattre de l'application de ces dispositions à La Celle-Saint-Cloud.

En fait, il semble encore difficile de concilier les préoccupations essentielles des forces en présence.

Les accords de Paris correspondent à un désengagement militaire américain sur le territoire du Vietnam. Mais les dirigeants des Etats-Unis ont la volonté de contrôler cette partie du monde et de conserver le statu quo qu'ils souhaitaient voir s'y établir en janvier 1973. C'est pourquoi l'armée de Saïgon, dotée de 2 000 avions et hélicoptères, disposant quantitativement de la troisième force aérienne mondiale, a pour mission de conserver cet « équilibre ».

De l'autre côté, le Nord-Vietnam et le Vietcong estiment que la lutte pour l'indépendance nationale, entreprise depuis plus de

vingt-cinq ans, ne peut pas déboucher sur un compromis, impliquant la perpétuation du régime sudiste actuel.

Bien que la période des négociations soit commencée depuis trois mois, la guerre s'intensifie au Cambodge et les incidents se multiplient au Sud-Vietnam. Dans ce prélude de la paix, chacun tient à affermir ses positions. Bien que les faits de l'Histoire ne se répètent pas, il convient de se souvenir que les négociations de Pam-Mun-Jon qui avaient mis fin à la guerre de Corée durèrent une année.

**

Dans ces joutes politiques, dans ces combats acharnés, les hommes du Vietnam deviennent, hélas, les éléments de grandes masses.

Qu'en est-il alors de leurs cœurs, que l'on pourrait imaginer meurtris jusqu'au durcissement ? Vibrent-ils encore de cette humanité au nom de laquelle les dirigeants américains ont porté la mort à des milliers de kilomètres de chez eux ?

Mme Binh est la représentante à Paris du G.R.P. Elle apparaît habituellement sur nos écrans de T.V. avec l'attitude intransigeante et déterminée de la parfaite combattante, digne des maquisards Vietcong qui l'ont mandatée.

Quelques jours après l'annonce du cessez-le-feu, elle fut interrogée par un journaliste de la télévision. Ce soir-là, elle répondit avec une sensibilité particulièrement émouvante qui traduisait, malgré son extrême maîtrise et sa réserve politique, l'espoir que lui inspirait cet événement.

De telles attitudes, où la parole est élevée par une expression sincère, sont réconfortantes : derrière le camouflage du combattant, le visage humain ne demande qu'à réapparaître. Ils sont innombrables ceux qui se méfient certes, mais espèrent que les combats, la violence, les grandes stratégies, devraient — et pourraient — faire place à la compréhension des uns et des autres, et au respect des aspirations de liberté les plus justifiées.

Ce qui apparaît comme une naïveté, une utopie ou un scandale, n'est pourtant que la seule voie possible à long terme.

Telles sont la position, la croyance ou la prière de centaines de millions d'hommes.

Telle est leur espérance profonde et commune.

M. LORIN.

Marcel Lorin (K.L.B. 20.014), ingénieur à l'E.D.F., militant chrétien, a déjà donné à notre « Serment » (N° 91) une excellente narration, très appréciée de nos lecteurs « l'Espérance à Schönebeck », où il a fait revivre quelques aspects de la vie dans ce camp.

Il expose aujourd'hui, sur les événements du Viet-Nam, des conceptions dont chacun appréciera la sincérité et qui recueilleront certainement l'accord d'un grand nombre de nos amis.

« Le Serment ».

28^e ANNIVERSAIRE

Le 11 avril 1973 a été marqué par différentes cérémonies en l'honneur du 28^e anniversaire de la libération du camp de Buchenwald.

Le matin au cimetière du Père-Lachaise, un cortège où les veuves et les mères des camarades disparus étaient nombreuses, s'est formé derrière notre drapeau et les coussins de fleurs destinés aux monuments des camps de Buchenwald-Dora et du colonel Manhes.

En présence d'une nombreuse assistance où l'on remarquait notamment Mar-

cel Paul, Paul et Simone Guignard, Gaby Schmidt, Pierre Breton, Louis Heracle, Denise Darsonville, Alexis Baretge, etc., notre camarade Jean Lloubes prononça quelques mots d'hommage à la mémoire des disparus dont le sacrifice, soulignant-il, ne fut pas inutile. Puis Floréal Barrier fit observer un instant de recueillement.

L'après-midi avec l'ensemble des déportés et internés de la région parisienne, notre Association était présente à l'Arc de Triomphe.

Le massacre de Gardelegen

Avril 1945. — Un millier de déportés en provenance du camp d'Ellrich sont entassés, sur la route de l'évacuation, dans une grange de Gardelegen.

Les S.S. y mettent le feu et abattent à coup de mitraillette les malheureux qui cherchent à fuir le massacre.

Quelques rares rescapés, miraculeusement préservés par les cadavres, sous lesquels ils sont enfouis : l'un d'entre eux, Georges Cretin (K.L.B. 51937) fait revivre dans le prochain « Serment » n° 94 l'horrible tragédie dans laquelle tant de ses compagnons sont morts et le calvaire qu'il a subi.

L'unité de la déportation

A l'appel des amicales d'Auschwitz, Buchenwald-Dora et Neuengamme, une réunion a eu lieu le 21 mars 1973 à Paris, salle Lancry, à laquelle ont participé en plus des organisations invitées : Aurigny, Buena-Monovitz, Châteaubriand-Voves, Dora-Ellrich, Eysses, Sachsenhausen, Struthof.

Cette réunion avait pour objet un échange de vues sur les possibilités qui peuvent s'offrir à chaque amicale de faire avancer le problème de l'unité pour l'ensemble du monde de la déportation et de l'internement.

Notre association était représentée par Marcel Paul et Louis Héracle.

Après une très large discussion, décision a été prise d'une nouvelle rencontre, préparée avec beaucoup de soins pour élaborer les éléments d'un appel solennel qui serait lancé de la part des amicales à tous les déportés et internés afin que soit enfin réalisée cette unité voulue par 90 % d'entre eux avant le trentième anniversaire de leur libération.

A Strasbourg, Saint-Brieuc, Bruxelles

Notre Association a été représentée aux Congrès des amicales de Dachau et Sachsenhausen, et de l'amicale belge de Buchenwald, qui se sont tenus respectivement à Strasbourg, Saint-Brieuc et Bruxelles, les 19 et 20 mai derniers, par le Docteur Burger, Gabrielle Schmidt et Robert Darsonville (tous trois membres de la présidence nationale).

Le Congrès de Loire-Atlantique

Le dimanche 11 février a eu lieu, à Nantes, l'Assemblée Générale annuelle de l'Amicale départementale Buchenwald-Dora.

Nombreux étaient les anciens et les familles des disparus, venus assister à cette réunion qui débutait par les comptes rendus d'activités et financiers du Secrétaire Gaston Louis et du Trésorier Ernest Pichon (adoptés à l'unanimité de l'Assemblée).

Jules Busson, Commissaire général du Congrès national de Saint-Nazaire de mai 1972, donna les résolutions et résultats financiers de ce Congrès qui fut une réussite en tous points.

Allocution de notre Président, Verbe, sur les buts de notre Amicale : Faire savoir aux jeunes ce que fut la « Résistance » et son aboutissement : « la Déportation ». L'amitié inconditionnelle qui doit unir les rescapés des camps de concentration. La défense de notre titre de « Déporté » que nous devons à nos camarades passés dans les crématoires et à leurs familles, etc.

Soutenance de thèse

Yves Boulongne, K.L.B. 21.698, Directeur de l'Institut National d'Education Populaire a soutenu le 30 mai à Caen une thèse sur « Pierre de Coubertin ».

Notre ami a dédié ses travaux « A tous ceux de Buchenwald ».

Nous l'en félicitons chaleureusement.

Notre Vice-Président, Claude Boutin, fit un compte rendu du Comité National de Paris, du 4 février dernier. Après l'élection du 1/3 sortant, et que fut fixée au dimanche 25 février à Saint-Nazaire, la prochaine réunion du Conseil d'Administration pour le renouvellement du bureau, ce fut la cérémonie, combien émouvante, de la remise de la Légion d'Honneur, à notre ami François Guéris, par notre Président, Verbe, qui fut suivie du vin d'honneur.

La rencontre des « Zimmermann »

C'est le 8 avril qu'a eu lieu, à Reims, la rencontre annuelle des « Zimmermann » de Buchenwald (commando des Charpentiers). Après la visite, très appréciée, des caves Piper-Heidsieck (et la dégustation d'un excellent champagne), puis le recueillement devant le monument de la Résistance, un repas de qualité réunit l'assistance au cercle Foch. Un film (réalisé par les enfants de notre ami René Philippon) sur l'inauguration du monument de Royalieu fut projeté devant les convives très intéressés.

A noter que plusieurs enfants d'anciens déportés étaient présents (l'un d'eux prononça quelques paroles émues sur les souffrances des « Zimmermann » que les jeunes n'oublient pas). Robert Darsonville salua les amis présents au nom de l'Association Nationale de Buchenwald dont il rappela les buts. Le Docteur Thabourin fit décider que le prochain rendez-vous des Charpentiers aurait lieu à Clermont-Ferrand.

DES BONS DE SOUTIEN ... POURQUOI ?

Cette année, encore, vous venez de recevoir les bons de soutien, de notre Association.

Oui ! nous devons de nouveau faire appel à la solidarité de tous nos amis, comme le faisait à une époque particulièrement difficile, le Comité des Intérêts Français qui s'était donné pour tâche d'honneur de sauver ceux qui étaient les plus physiquement et moralement affaiblis par la monstrueuse entreprise de destruction humaine des nazis. Certes, les buts de notre entraide sont différents de ceux que nous évoquons, mais lorsque le 19 avril 1945 tous les rescapés du camp se réunirent sur la place d'Appel pour faire le Serment historique, il était bien entendu que l'esprit de solidarité qui s'était affirmé dans le camp serait perpétué pour venir en aide aux familles de ceux qui étaient tombés sous les coups de la machine hitlérienne et pour aider aussi ceux qui rentraient, mais dont la santé et la situation seraient bouleversées toute leur existence.

Or, notre Association française a été constituée pour appliquer ce serment et nous tenons à y rester fidèles tant que nous serons en vie. Hélas ! les moyens matériels pour donner à notre organisation la possibilité de réaliser tous ses objectifs se réduisent chaque année un peu plus ; en vingt-huit ans les séquelles de la déportation ont terriblement décimé nos rangs et l'on se trouve devant : d'une part la diminution de nos effectifs et d'autre part l'accroissement des besoins de nos adhérents du fait de leur âge et des conséquences de la dernière guerre mondiale. D'autre part, nous avons pour devoir, de préserver nos enfants et plus généralement la jeunesse de notre pays du fascisme et de la guerre.

C'est la raison pour laquelle notre Association organise des voyages de jeunes au cours desquels ils peuvent voir de près les lieux mêmes où le nazisme perpétra les crimes, sans doute les plus monstrueux, et de quelle façon des hommes, qu'on voulait rabaisser au rang de la « bête », organisèrent la lutte pour conserver leur dignité.

Mais la réalisation de tels voyages nécessite des frais qui rebutteraient la plus grande partie des jeunes, c'est la raison pour laquelle l'Association participe aux dépenses, c'est ainsi que cette année où plus de quatre-vingt jeunes étudiants et ouvriers se sont rendus huit jours en R.D.A., nous avons consacré plus de 12.000 F à cette initiative.

Les ressources de notre organisation pour faire face à la poursuite de ces activités et à son fonctionnement sont essentiellement constituées par les cotisations de tous nos adhérents. Certes, il y a, heureusement, un grand nombre de nos amis qui nous adressent chaque année des sommes cinq ou six fois plus impor-

tantes que le minimum prévu par le congrès, mais le loyer de nos locaux et le prix des prestations et fournitures exigées par le fonctionnement de l'Association s'accroissent considérablement.

C'est la raison pour laquelle il nous faut faire appel au concours de nos adhérents pour élargir la prospection de subsides supplémentaires et nous pensons que les victimes de la déportation jouissent encore très justement d'une audience extrêmement importante dans la population qui ne refusera pas de nous aider à vaincre nos difficultés matérielles.

Cette sollicitation est d'autant mieux accueillie qu'elle permet à un certain nombre de souscripteurs de recevoir, si le sort leur est favorable, des cadeaux de valeur non négligeable.

A ce sujet, nous signalons que cette année le cadeau le plus important sera constitué par un téléviseur couleur. Il faut ajouter que le nombre et la valeur des autres cadeaux n'en seraient pas pour autant diminués (voyage gratuit en R.D.A. de Forbach à Forbach et tant d'autres cadeaux importants).

En raison de l'accroissement de valeur de nos cadeaux, il nous a semblé rai-

sonnable de fixer le prix du carnet de cinq billets à 15 F.

Il s'agit maintenant de se mettre au travail afin de placer des dizaines et même des centaines de carnets. Pour cela il est nécessaire que nos amis en parlent autour d'eux ; depuis plusieurs années quelques membres de l'Association prennent cette tâche très au sérieux et proposent à tous ceux qui les entourent ces billets qui constituent l'élément indispensable à la vie de l'Association.

Mme Brandon qui habite une petite bourgade du Cantal et dont les occupations quotidiennes n'en font pas une spécialiste du collectage puisqu'elle garde son bétail dans les prés, peut être donnée en exemple : chaque année elle place chez ses voisins et amis près de cent carnets. Il faudrait citer également tous ceux — trop nombreux — qui ont compris l'importance de cette tâche et qui y apportent tous leurs efforts.

Pour stimuler la vente des bons de soutien, le secrétariat a décidé d'offrir un cadeau supplémentaire à celui qui aura placé le plus de carnets cette année.

Louis HERACLE.

Première commande !... Le 9 avril dernier, notre ami Raymond Neuville, de Givors, nous commande vingt carnets 1973 ! (signalons qu'il en a placé onze en 1972). Bravo ! et que cet exemple soit souvent imité.

L'AMITIE QUI NOUS UNIT

Dans notre courrier, une lettre toute de noble et de digne :

« Chers amis de l'Association française Buchenwald-Dora et Commandos,

« Excusez-moi d'avoir tant tardé à régler la cotisation pour la carte 1973 adressée à ma mère, Mme Brenier.

« Nous avons eu la grande peine de perdre notre mère, le 30 juin 1972, à la suite d'une longue maladie. Aussi je vous demanderai de bien vouloir inscrire mon adhésion en remplacement de la sienne et de reporter son abonnement au « Serment » à mon adresse ci-dessus indiquée.

« Je me permets de vous signaler avec plaisir que les amis, de l'Association Buchenwald-Dora et de la F.N.D.I.R.P., Section de Saint-Vallier (Drôme), n'oublient pas leurs cama-

rades décédés en déportation. Ainsi, le 12 novembre dernier, ils ont organisé une émouvante cérémonie du souvenir au cimetière du Grand-Serre (Drôme), à la mémoire de mon père, Jean Brenier, décédé le 18 mai 1945 à Chamm après son évacuation de Buchenwald et de mon frère Joseph-Emile Brenier, décédé le 3 avril 1945 à Javenitz quelques heures avant la libération du camp. Ma famille et moi-même avons été très sensibles à cette manifestation de fraternité. Comme nous avons été très sensibles au geste d'amitié en faveur de ma fille Jacqueline lors de son mariage, le 28 décembre dernier, avec M. Daniel Barthélémy, de Longwy (Meurthe-et-Moselle). La fraternité n'est pas un vain mot pour ceux des camps et leurs familles.

« Je joins à ma lettre un chèque de virement postal de vingt francs pour la carte d'abonnement au « Serment » en 1973... »

Mme VALLA, 26100 Romans.

Jeunesse d'aujourd'hui

« Les jeunes ? Les intéresser à l'engagement qui a été le nôtre, à nos souffrances et aux crimes du fascisme ? Mais ce n'est pas possible, tout cela est si lointain, et puis vous savez la jeunesse d'aujourd'hui !... »

Que n'étaient-ils avec nous, ces sceptiques !

Quatre-vingt-un jeunes gens et jeunes filles à notre voyage-pèlerinage d'avril.

Quatre-vingt-un parce que... navrés, mais impitoyables, nous avions dû refuser tant d'inscriptions supplémentaires.

Oui ! quatre-vingt-un jeunes, avides d'apprendre, de comprendre, de s'instruire : 13, 14, 16, 18, 20 ans... heureux de vivre et sachant le manifester (heureusement) mais incapables aussi de cacher ou de taire leur émotion au cours de ces quelques jours où le spectacle de la vie et de la mort, du désespoir et de l'espérance se côtoient sans cesse — où le Weimar de Schiller et de Goethe jouxte Buchenwald, où le Berlin du renouveau repousse la ville hitlérienne d'hier.

Ecoutez-les, écoutons-les, ces jeunes en regrettant de ne pouvoir leur donner davantage de place. Ces jeunes d'aujourd'hui, si semblables — mais oui — à ceux d'hier, ceux qui fécondèrent de leur sang notre combat pour la liberté.

« ... C'était la première fois que la majorité de notre groupe se rendait en R.D.A. où nous avons pu juger le régime socialiste contrairement aux informations qui sont données en France. Il est une réalité, tout y est fait pour le bien-être de toutes les couches de la population. Les résultats obtenus sur le plan économique et social placent ce pays parmi les grandes nations industrielles. »

Liliane et Jean Marché,
Janine et Patrick Barrier.

*
**

« ... Ce voyage nous a permis de découvrir... la R.D.A. ... que nous ne pouvions pas imaginer ainsi... et d'avoir un premier aperçu de ce qu'est un pays socialiste... »

Noëlle Boussiron,
Christiane et Monique Devière,
Michèle Ferlot,
Colette Couède, Pompéyo Sole.

LEUR HOMMAGE

A nos amis déportés, à tous ceux qui souffrent, à tous ceux qui luttent, à tous ceux qui sont morts en déportation, dans les nombreux camps de l'Allemagne hitlérienne, nous rendons un hommage solennel, un hommage qui vient du cœur, pour que plus jamais ne renaisse le fascisme avec ses horreurs, ses souffrances de peuples opprimés... Le souvenir restera à jamais gravé dans nos cœurs. Nous vous aiderons de toutes nos forces pour transmettre votre éternel souvenir.

Maryse EMRPIN,
André GUISTI,
Jean-Paul HOUDBINE,
Muryelle PESSENET.

LE VISAGE (NOUVEAU) DE LA R.D.A.

« Voyage très positif au point de vue historique. Nous nous sommes rendus compte de ce que pouvait être la vie dans un pays socialiste. »

Michel Couffite.

« ... Ce voyage en R.D.A. nous a montré un pays en pleine expansion et un peuple très ouvert et sympathique... Nous ne regrettons qu'une chose c'est que ce voyage passionnant n'ait duré qu'une semaine. »

Serge Cabaret, Alain Roussel,
Denis Savineaux.



AVRIL 1973. — Devant le monument aux martyrs de Dora, Jean Cormont explique sobrement à quelles conditions de travail et d'existence inhumaines furent soumis les déportés de ce camp et comment aussi ils sabotèrent la construction des armes de mort.

Les jeunes, recueillis, émus, écoutent ce rappel de l'horreur et du courage.

... VOYAGES - PÉLERINAGES 1973

UNE MÊME ÉMOTION

« Voyage très impressionnant et émouvant dans sa première partie. (La visite des camps de Buchenwald et Dora, N.D.L.R.)

« Nous avons appris beaucoup de choses sur la vie concentrationnaire que nous ne pouvions imaginer. Nous avons été très heureux de participer à la commémoration de la libération du camp de Buchenwald et d'avoir été dans les premiers à visiter le musée du camp de Dora...

(Muriel AGARD, Pierre CAVATORE, Gilles EIGELDINGER, Philippe MAILLE, François MORVANT, Jacques PERNOD.)



Sur la place qui porte le nom du Colonel Frédéric-Henri Manhes, à l'orée de la route du sang, les jeunes participants au voyage d'avril 1973. Groupés devant la stèle qui reproduit les traits du président du Comité illégal des Intérêts Français à Buchenwald, ils revivent la vie exaltante de ce grand français que J. Llobes décrit à grans traits.

« Ce voyage m'a beaucoup apporté. Il m'a ouvert les yeux face au problème qu'est le fascisme. Il m'a fait découvrir les terribles camps de concentration où se sont exercés la cruauté, le sadisme et l'inconscience des S.S. Combien d'hommes sont morts sous les coups et les tortures de ces brutes... »

(Jean-Marc FERIOLLO.)

« ... avec les visites dans les camps de concentration on a pu ainsi avoir une meilleure idée sur la cruauté excessive des S.S. et sur les souffrances continues des déportés. Grâce à des photos, documents, objets, discours, commémorations, on a pu se faire une image précise de la vie « plus que pitoyable » des déportés. »

(Patrick TORNER.)

« ... La visite de Buchenwald nous a appris à mieux connaître la souffrance humaine et surtout nous a montré la solidarité entre les hommes quelles que soient leurs croyances et leurs idées... Je crois que le but essentiel du voyage a été atteint : montrer aux jeunes l'absurdité de la guerre et ce pour le bonheur de toutes les races de l'humanité. »

(Jean-Pierre MENABE.)

« ... La visite des camps de Buchenwald-Dora, les explications données par les camarades anciens déportés, ainsi que le film présenté, nous ont permis de connaître plus précisément l'organisation, l'objectif et le rôle du système concentrationnaire dans le régime hitlérien. L'aspect le plus important de la vie des camps fut la solidarité internationale qui s'est établie entre les emprisonnés de toutes nations, d'opinions religieuses et philosophiques différentes... »

(Arlette et Michel OBŒUF.)

« Buchenwald très émouvant ainsi que Dora, deux camps de concentration témoins de la cruauté fasciste... »

(Henry MASSOL, Marc MOULINAS.)

« Malgré les années et l'état actuel des camps, nous avons pu imaginer la vie à l'intérieur de ceux-ci par les témoignages de ceux qui y survécurent... »

(Yves ALLEAUME, Pierre ANGOT, Gilles BESNIER, Roland LANCELOT.)

AH ! CES CARS... !

Lorsque Claudine Maurice, Marie-Thérèse Jacquet et Marie-José Navarro écrivent... « Le seul inconvénient fut les transports en cars, l'attente était souvent trop longue... » elles résument l'opinion générale et les critiques faites par la direction du pèlerinage auprès de l'office de voyage allemand chargé de l'organisation du pèlerinage.

Espérons que nous aurons été entendus.

Des contacts intéressants, un voyage agréable

« ... Le côté agréable du voyage est que nous avons rencontré, parlé, côtoyé des gens de tous côtés de France et d'Allemagne. »

Les jeunes (Allemands) sont agréables et intéressants... l'ambiance est très sympa... »

(Véronique PORTA.)

Moulinas ont retenu « ... un très bon accueil de la part de tous les gens... » et « ... Berlin, très belle ville touristique ».

Et J.P. Menabe résume à peu près l'opinion générale en disant : « Berlin Est m'a surpris... J'ai découvert une ville nouvelle, peu différentes des nôtres, l'immense tour de Télévision, l'Hôtel Stadt Berlin (avec les luxueuses chambres qui nous étaient attribuées), tout dans cette ville impressionnante. »

Les contacts qui ont pu être pris avec les jeunes Allemands — et même les Soviétiques — ont été très appréciés. Le « groupe » de Muriel Agard indique : « ... La rencontre à Weimar avec les Soviétiques fut très enrichissante de même qu'avec les jeunes Allemands à l'auberge Maxime Gorki... »

Si Patrick Torner a été enchanté... « par Weimar et Berlin... » et souligne l'intérêt des échanges avec les jeunes Allemands, J.M. Feriolo se félicite de la liberté laissée aux pèlerins pour se promener à Berlin, cependant que Henry Massol et Marc

Pèlerinage d'août

Si les inscriptions pour le pèlerinage de juillet sont arrêtées depuis plusieurs mois, il reste par contre encore quelques possibilités pour celui d'août (21 au 28 août). Se faire inscrire sans plus tarder en joignant 50 F d'acompte.

Répetons que les listes sont déclarées closes sans préavis et qu'il est donc nécessaire de ne plus tarder sans risques... de devoir attendre 1974.

SOUVENIRS SUR POISSY

par Jules BUSSON (KLB 51817)



Après avoir connu les prisons de Saint-Nazaire, où je fus arrêté le 3 août 1942, de Nantes, Angers, Vitré et de Laval, je suis arrivé avec un groupe de camarades à la centrale de Poissy le 19 mars 1943.

Nous venions de la prison de Laval, menottes aux mains, mélangés avec des droits communs.

Notre petit groupe de « Politiques » composé des camara-

des : Gravouil Louis, Berselli Adrien (1) et moi-même, avait été condamné par le Tribunal spécial de Rennes le 4 février 1943 à des peines de 2 à 5 ans d'emprisonnement pour distribution de tracts anti-allemands et « reconstitution de ligue dissoute ».

Jugés par un « tribunal français », nous étions transférés, comme les bandits et les assassins, dans une maison centrale.

Devant la gare de Laval, nous avons rencontré les parents de Gravouil qui venaient visiter leur fils et lui apporter un précieux colis.

Les gardiens qui nous convoaient, après bien des réticences, avaient accepté que ce colis nous soit remis. Composé de beurre, charcuterie, gâteau, fromages, etc., il fut le bienvenu car depuis des mois, du fait des bombardements de Saint-Nazaire nous n'avions ni nouvelles, ni colis de nos parents et la nourriture à la prison de Laval était véritablement infecte et totalement insuffisante.

Nous arrivâmes à Poissy en fin d'après-midi. Fait exceptionnel, notre groupe ne passa pas par le « quartier ». Nous fûmes directement répartis dans les ateliers.

COMMENT NOUS VIVONS

Tous les trois nous échouâmes à l'atelier dit des innocupés se trouvant sous les combles dans l'aile gauche de la prison.

Dans l'aile droite il y avait les bagnards. On les distinguait des autres détenus par les petites raies de leurs vêtements pénitentiaires.

Pour notre atelier, le gardien était juché sur un siège situé sur un escabeau de bois. De là, il dominait tous les détenus. Ceux-ci, assis sur des bancs sans dossier et assez hauts pour que beaucoup ne puissent pas mettre les pieds au sol, n'avaient pas le droit de parler.

Pour se rendre aux w.c. — seul déplacement à envisager pour se dégourdir — ils levaient la main et attendaient l'autorisation du gardien... qui ne venait pas toujours.

Les journées, ainsi, étaient longues et coupées seulement par le repas de midi, la promenade en file indienne et au pas cadencé qui le suivait, le repas du soir et le coucher.

Tout se passait en silence. Pas le droit de parler ni de bouger de son banc. Pas le droit de fumer, ni de lire.

A peine installés dans notre coin, le balayeur — le camarade Tressard, instituteur originaire de Bretagne et qui devait mourir dans les camps — s'approcha de nous. Tout en balayant, du coin des lèvres, il nous demanda, en murmurant, s'il y avait, parmi nous, des « Politiques ». L'on répondit que nous étions tous les trois des Résistants.

Le gardien nous entendant parler nous menaça du « mitard ».

Le soir, après un repas plus que léger, l'on nous dirigea sur un dortoir collectif, où il y avait bien 80 à 100 détenus. On essaya de rester groupés, mais ce ne fut pas facile.

Louis avait emmené avec lui ce qui restait du colis. Il le mit sous sa tête pour dormir et on lui promit de lui venir en aide s'il se faisait attaquer par les droits communs.

Pour des jeunes de 20 ans arrêtés pour avoir lutté contre l'ennemi, ce n'était guère réjouissant de se trouver brusquement mêlés à des bandits, des assassins, des gens condamnés pour viols ou autres crimes.

La plupart de ces droits communs étaient littéralement affamés car le régime de la prison était très dur et aggravé par les difficultés du ravitaillement et ils ne recevaient pas de colis dans leur majorité.

Mais grâce à notre vigilance et à notre résolution, la nuit se passa bien.

Le lendemain, la même journée, monotone, recommença. Le midi, en file indienne, on se rendait toujours en silence, au réfectoire.

C'était une grande salle dans laquelle se trouvaient des tables avec des bancs accolés. La table proprement dite, était composée d'une planche seulement un peu plus large qu'une gamelle.

Le menu comprenait de la soupe — eau chaude avec une ou deux feuilles de chou à peine lavées et deux ou trois rondelles de carottes — et un plat de soja ou de topinambours. Rarement nous avions des pommes de terre — deux ou trois — que nous avalions, le plus souvent, sans les éplucher. Le matin un ersatz de café — du gland — avec la ration de pain pour la journée. Le dimanche nous avions un bout de bœuf bouilli, sans sauce ni sel.

Enfin le jeudi nous pouvions acheter — pour ceux qui disposaient de l'argent au greffe — un quart de vin ou piquette, que les gardiens et leurs protégés du service général, avaient plusieurs fois rallongé d'eau. Dans ces conditions, le prisonnier qui n'avait pas de colis était condamné à mourir de faim.

(1) Berselli Adrien ne devait pas revenir des camps.

prisons françaises

J'ai vu des détenus se présenter au docteur, à l'infirmerie, pour faire soigner notamment leurs œdèmes. Ils avaient les chevilles enflées à un tel point qu'elles étaient beaucoup plus grosses que leurs maigres cuisses sur lesquelles il n'y avait que la peau.

Le docteur, qui n'était pas digne de ce titre, ne les consultait pas. Il les regardait à 2 ou 3 mètres de distance, les faisait se retourner et immanquablement, aussi bien pour les furoncles, les œdèmes ou pour tous autres maux, il ordonnait un ou deux cachets d'aspirine. Rares étaient ceux qui étaient admis à l'infirmerie. Beaucoup de détenus mouraient de faiblesse ou de faim dans les ateliers.

J'ai vu des détenus mendier nos épluchures de pommes de terre ou encore les boîtes de petits suisses très maigres, parfois servis ou achetés à la cantine. Ces boîtes à l'époque étaient en bois très minces et soigneusement nettoyés par chacun. Ils enlevaient alors les agrafes et mangeaient ce bois. C'était littéralement la famine.

Les détenus politiques s'efforçaient de s'entraider. Mais cela était défendu par le règlement. Un détenu surpris à donner de la nourriture à un camarade était puni sous le motif de « trafic ».

Tel était le régime pénitentier au début de 1943 à la Centrale de Poissy.

SOLIDARITE ET AMITIE

En cette deuxième journée de détention dans cette sinistre prison, nous étions attablés au réfectoire. Furtivement Louis partageait avec nous le colis paternel. Tout à coup, un détenu placé derrière moi me remit un petit paquet contenant quelques pierres de sucre, des gâteaux secs, un morceau de viande et un petit morceau de pain. Je fus surpris et profitant de l'inattention du « gaffe » je me retournai pour demander, de la tête, à qui je devais remettre ce paquet. Les camarades me firent signe que c'était pour nous, les nouveaux arrivés.

Quelle chaleur au cœur ! Nous n'étions pas seuls. Des camarades étaient là, autour de nous et nous manifestaient leur sympathie, leur solidarité.

L'après-midi nous pûmes, pendant une courte absence du gardien, remercier Tressard, le balayeur, en disant que nous remercions les copains, mais que nous avions un colis. Mais il insista pour que nous gardions les vivres collectées en précisant que c'était la solidarité.

Notre moral, bien que toujours bon, fut reconforté par la certitude d'avoir des camarades qui pensaient comme nous et qui, comme nous, étaient prêts à la lutte pour reconquérir la liberté et poursuivre le combat contre les nazis et leurs valets.

La vie continua. Nous eûmes le droit d'écrire à nos parents et de recevoir des colis.

Bien que considérés par l'administration pénitentiaire comme des droits communs, celle-ci faisait une distinction entre cette catégorie de détenus et les « politiques ».

Les droits communs avaient le droit d'écrire tous les quinze jours à leurs parents et de recevoir deux colis par mois.

Les politiques, eux, n'écrivaient qu'une fois par mois à leurs familles et n'étaient autorisés à recevoir qu'un seul colis par mois de 3 kgs au maximum.

Lorsque le colis arrivait, il était littéralement haché par le gardien de service à la fouille.

Celui-ci ouvrait toutes les boîtes de conserve. Il renversait leur contenu dans votre gamelle, ne nous laissant pas les boîtes. Ainsi la marmelade était mélangée avec le pâté ou le thon, le fromage et même la crème dentifrice ou le savon.

Le pain ou le pauvre gâteau que la maman avait mis tant d'amour à confectionner en se privant sur les maigres rations, était émietté, écrasé, pulvérisé.

Malgré ces brimades et l'interdiction de partager les colis, les politiques s'entraidaient de leur mieux.

La mortalité était moins grande dans leurs rangs que chez les droits communs et les bagnards.

Quelques temps plus tard en montant au dortoir nous aperçûmes dans les rangs les camarades Pichon Ernest, Bertho Emile, Périco Gérard, Desmars René (1) tous de Saint-Nazaire, qui, plus âgés, étaient passés après nous au Tribunal de Rennes.

Nous avons changé de dortoirs.

Nous étions dans les « cages à poules ».

C'était une grande salle dans laquelle se trouvaient à droite et à gauche des cages grillagées hautes de 2 mètres environ, et fermées chacune par une porte grillagée également.

Ainsi chaque détenu était isolé.

Dans la cage, un lit avec une paille et une couverture. Une tinette.

Au milieu de la grande pièce des lavabos où il fallait rapidement se laver le matin, la plupart du temps sans savon.

Il fallait immédiatement se coucher. Il était défendu de parler et à plus forte raison de chanter. Si des détenus enfreignaient le règlement, le prévôt (détenu ayant la confiance des gardiens) appelait au moyen d'une sonnette. Les « gaffes » faisaient irruption dans le dortoir et emmenaient au mitard les détenus désignés par le prévôt où prenaient au hasard quelques prisonniers qui étaient bousculés avec force jusqu'au quartier pénitentiaire.

Le mitard était une prison dans la prison. Les malheureux qui y étaient jetés après un simulacre de procès devant un prétoire, recevaient chaque jour leur ration de pain, mais seulement leur pitance tous les quatre jours. Ils étaient seuls dans une cellule obscure car un panneau obstruait la fenêtre. Leur paille était retirée dans la journée et de l'eau était jetée dans la cellule pour qu'ils aient froid.

Il leur était interdit de s'asseoir et lorsqu'ils sortaient en promenade dans la cour, ils devaient courir.

Le prévôt de quartier — appelé le « boucher » par les détenus — les frappait souvent et violemment et il avait pratiquement droit de vie et de mort sur eux. Un détenu condamné à un « 90 »

(1) René Desmars et Gérard Périco sont morts des suites de leur déportation.

— 3 mois de mitard — sortait rarement du quartier pénitentiaire. Pour ma part je n'en ai connu qu'un seul qui ai tenu le coup. Mais il est mort quelques semaines plus tard.

Telle était la vie dans cette sinistre Centrale de Poissy où étaient détenus les pires criminels et bandits.

Les détenus politiques condamnaient ce régime, car si ces gens avaient mérité la prison, ils n'avaient tout de même pas été condamnés à mort. Pourtant cela revenait au même à plus ou moins longue échéance.

Seuls subsistaient ceux qui recevaient des colis ou ceux qui avaient obtenu une place au service général. Ces derniers avaient le droit à la double pitance et de plus ils volaient outrancièrement les parts de leurs co-détenus.

A la Centrale de Poissy, les détenus travaillaient aux meubles en fer, à la papeterie ou encore à la sécotine, d'autres étaient aux inoccupés.

L'atelier de sécotine comprenait 10 à 12 prisonniers, en majorité des politiques.

Ils jouissaient d'une relative liberté. Ils pouvaient aller aux water sans solliciter l'autorisation du gardien. Celui-ci, assez conciliant, n'exigeait pas qu'on le salue à tout instant. Il laissait les détenus parler entre eux, exigeant seulement que les normes de production soient respectées.

Vint un nouveau gardien qui voulut appliquer la dure loi de la Centrale.

Les détenus politiques ne se laissèrent pas faire et plusieurs d'entre eux furent jetés au mitard.

NOTRE LUTTE POUR LA DIGNITE

L'organisation clandestine des détenus politiques engagea alors la lutte pour leur libération. Cette organisation avait des ramifications dans les différents quartiers et ateliers de la prison. Des contacts étaient pris, d'un quartier à l'autre, notamment lors des offices religieux qui étaient faits le dimanche dans la chapelle de la prison. Des détenus politiques, la plupart des athées, se rendaient à la messe pour se passer les consignes.

Nous avons vu qu'après chaque repas du midi, les prisonniers devaient marcher au pas cadencé en file indienne dans la cour. Les gros sabots blessaient les pieds nus et seuls les détenus munis d'une autorisation du docteur — et ils étaient rares — étaient dispensés de cette « promenade ».

Un jour de juin — je ne me rappelle plus la date exacte — les détenus politiques s'assirent dans la cour et refusèrent de marcher et de remonter dans les ateliers, malgré les menaces des gardiens, pâles de rage devant cet acte collectif. C'était la première manifestation collective des politiques pour exiger la libération de ceux de la sécotine et pour la reconnaissance de leur qualité de « détenus politiques ».

Ce jour-là quelque chose changea à Poissy.

Quelques jours plus tard, tous les politiques reçurent de leurs responsables une petite bague en carton, recouverte de cellophane et aux couleurs bleu-blanc-rouge. Les directives étaient de passer cette bague sur le foulard que nous portions obligatoirement au cou, été comme hiver. Les gardiens ordonnèrent d'enlever ces bagues. Parfois ils les arrachaient, mais aussitôt elles étaient remplacées. Les camarades travaillant à l'atelier de cellophane avaient préparé en secret ces bagues aux couleurs nationales.

Aux gardiens qui exigeaient le retrait des bagues les politiques répondaient : « C'est pour vous éviter de nous confondre avec les droit commun. » Certains gardiens qui avaient gardé un sentiment national n'insistaient pas malgré les ordres pressants du directeur.

Par contre, ceux qui ne voulaient connaître que la discipline, ou pire, ceux qui avaient pris fait et cause pour la « collaboration » prônée par le traître Pétain, s'acharnaient pour exiger le retrait du signe distinctif. Nous fûmes, aux inoccupés, dans les derniers à porter fièrement la bague. Au bout d'une semaine environ, du point de vue de l'administration, tout était rentré dans l'ordre. Mais le comité clandestin des Politiques, fort du premier succès remporté et de la cohésion des camarades, continua la lutte.

Chaque détenu politique composait des mots d'ordre sur de petits papiers, et il les jetait le soir par sa fenêtre de cellule dans le chemin de ronde.

Ainsi les gardiens pouvaient lire : « Libérez les patriotes - Les traîtres au poteau - Respectez les détenus politiques - La France sera bientôt libre, vous aurez des comptes à rendre, etc... »

Par ailleurs, un matin nous constatâmes que certains gardiens collabos faisaient triste figure. Nous apprîmes que tous les gardiens de la Centrale avaient reçu une lettre d'avertissement du Front National dans laquelle les camarades poursuivant le combat à l'extérieur leur déclaraient que les « politiques » étaient placés sous leurs responsabilités.

Certains gardiens particulièrement brutaux se voyaient rappeler leurs exactions envers les politiques et une mise en garde très précise leur était faite. Ceux qui, jusqu'alors avaient cru pouvoir persécuter impunément les prisonniers, n'avaient plus le même « courage » devant des hommes en armes luttant dans la clandestinité.

C'était l'époque (mi-1943) où les collabos commençaient à payer leurs crimes et cette petite lettre eut un effet certain.

Le directeur de la Centrale, entièrement dévoué à Pétain, essaya bien de redonner le moral à ses troupes mais décidément il y avait quelque chose de changé à Poissy.

Il convient de signaler ici que des hommes surent garder leur honneur.

Je ne signalerai que le douanier — je crois me rappeler qu'il s'appelait Créach mais je n'en suis pas sûr — qui, la douane étant supprimée et effectuée par les Allemands, avait été versé, contre son gré, comme gardien de prison.

Cet homme, qui avait gardé son costume de douanier, ne cachait pas ses sympathies aux Résistants que l'on appelait d'ailleurs tous « Politiques » à l'époque.

Je suis persuadé que c'est lui, notamment, qui assurait la liaison entre la direction clandestine et les Résistants à l'extérieur.

Cet homme, s'il vit toujours, mériterait certainement la reconnaissance officielle de la République. Si l'on trouvait sa trace,

— peut-être les anciens de Poissy pourraient-ils l'inviter dans une de leurs réunions ou congrès pour simplement lui dire : Merci.

Mais nos camarades étaient toujours au mitard. J'ai rencontré à Paris en fin 1970 au Comité National de la F.N.D.I.R.P. le camarade Brais. Il était dans ce groupe de la seccotine. Nul doute qu'avec ses camarades il pourrait apporter un témoignage précieux sur leurs actions.

Le comité clandestin — dont j'ignore encore comment il était composé, à l'exception du camarade Allerie — décida d'intensifier la lutte.

Tous les Politiques avaient un moral d'acier et tous sentaient qu'il fallait faire plus pour arracher nos camarades du mitard et obtenir la reconnaissance de notre titre de combattant volontaire contre l'ennemi et ses valets et non plus être assimilés à des bandits de droit commun avec lesquels volontairement le gouvernement de Vichy nous avait mélangés.

Déjà, dans mon atelier, aux « innocupés », nous avions réussi à mettre des bancs le long du mur.

Tous les Politiques y avaient pris place et malgré la mise en garde des gardiens nous restions ainsi séparés des droit commun.

Nous avions également formellement refusé de travailler car nous ne voulions servir l'ennemi d'aucune manière.

Arrivés à Melun d'ailleurs tous les Politiques refusaient aussi de travailler sur les filets de camouflage pour les Allemands.

Ce combat se poursuivit jusque dans les tunnels à Dora où les Politiques sabotèrent les V1 et les V2, mais là n'est pas notre propos d'aujourd'hui. A travers toute la prison, un climat moins lourd régnait.

Depuis le début de nos luttes, nous avions vaincu la loi du silence. Tous les détenus parlaient, même si le gardien les rappelait parfois à un peu plus de modération.

Les droit commun profitaient de cette ambiance et ils ont dû regretter le moment où tous les Politiques furent transférés les uns à Blois, puis les autres, plus tard, à Melun.

Mon camarade Benite — un Lorrain qui fut tué en essayant de s'évader du train qui nous emmenait, en mai 1944, à Buchenwald — m'apprenait avec une patience d'ange, le solfège et la sténo.

Nous avions commencé, pour certains, à apprendre à jouer aux échecs. Les journaux clandestins des Partisans parvenaient jusqu'à nous et nous nous réjouissions à chaque train dynamité, à chaque victoire des Alliés.

Vint le 14 juillet 1943.

A la prison c'était un jour comme les autres. Ce jour-là, nous sentions encore plus la nécessité de poursuivre le combat et nous gardions au cœur le vague, mais permanent espoir d'évasion collective qui nous permettrait de rejoindre les maquis que nous savions exister à travers la France.

LA MARSEILLAISE DE L'ESPOIR

Quelque peu avant la soupe du soir, un balayeur, un droit commun, vint vers notre groupe et nous remit un papier dont il ignorait certainement la teneur.

Il y était écrit seulement quelques mots : « Ce soir au dernier coup de sept heures nous chanterons la Marseillaise. »

Notre cœur tapait lourdement. Nous allions, tous ensemble, clamer notre volonté d'hommes libres, d'hommes qui refusaient de se laisser souiller par la fange dans laquelle nous avaient jetés volontairement les « Français » complices des nazis.

Nous allions clamer notre foi dans la victoire de la France et de ses Alliés et exiger la libération de nos camarades jetés au mitard.

Nous primes le chemin du réfectoire.

Après avoir avalé la maigre ration, un silence inhabituel tomba sur les rangs.

Les Politiques attendaient les premiers coups de sept heures. L'on croyait qu'ils ne viendraient jamais, ou alors trop tard, après que nous eussions quitté le réfectoire pour les dortoirs.

Les brigadiers s'étaient déjà mis en position à l'intersection des allées pavées qui conduisaient à angle droit aux dortoirs.

Allions-nous rater notre manifestation ?

Tout à coup, comme un coup de canon, le premier coup de sept heures (19 heures) sonna.

On entendait une mouche voler.

1-2-3-4-5-6-7. Une très légère hésitation et, brusquement, la Marseillaise éclata, vibrante.

« Allons enfants de la Patrie, le jour de gloire est arrivé... contre nous de la tyrannie... entendez-vous dans les campagnes, mugir ces féroces soldats... Aux armes Citoyens... »

Jamais je n'avais entendu une Marseillaise si vraie et chantée avec tant de cœur, tant de foi dans la Patrie.

Après un moment de stupeur, les gardiens criaient, exigeaient le silence. Les droit commun, médusés, regardaient les Politiques debouts, crier leur foi dans la victoire.

Le directeur de la Centrale se précipita. Il arriva dans notre réfectoire, alors que tout le monde s'était rassis et gardait le silence pour éviter toute provocation des gardiens. Il n'eût qu'une phrase. Pâle, crispé, nerveux, il dit : « Que les meneurs sortent des rangs. » Personne ne bougea et il partit sans rien ajouter. Peut-être commençait-il à avoir peur car notre Marseillaise avait passé par-dessus les murs. Les habitants, mais aussi les Allemands l'avaient sûrement entendue ; qu'allaient-ils faire ? Prendraient-ils des otages ?

La lettre du Front National lui résonnait aux oreilles : « Vous êtes responsable de la vie des détenus politiques... »

L'on prit le chemin des dortoirs comme à l'habitude. Le lendemain l'on s'attendait à quelque chose, mais rien ne vint.

Alors nous signâmes une pétition réclamant la libération de nos camarades jetés au mitard. Nous demandions qu'une délégation soit reçue par l'administration.

Quelques jours passèrent et la direction accepta de recevoir une délégation.

Les détenus Politiques n'étaient plus des matricules à qui tout contact avec leurs compagnons de captivité était interdit ; ils représentaient une force reconnue.

L'administration pénitentiaire de Vichy était contrainte de les reconnaître, de les distinguer des bandits et des assassins.

La délégation exigea la libération des détenus au mitard.

Elle demanda à ce que les Politiques soient groupés, qu'ils soient exemptés de travail, qu'ils puissent organiser librement des cours et des causeries.

Les délégués demandèrent que les Politiques soient traités, au moins, comme les droit commun en matière de courrier, de colis et de parler. Ils exigèrent que les Politiques n'aient plus les cheveux rasés comme les bagnards. C'était là également une question de dignité. Enfin ils demandèrent à prendre contact avec les responsables de la Croix Rouge.

Tout cela fut accordé.

Par la suite la délégation fut reçue plusieurs fois.

Les revendications déposées étaient affichées sur un journal mural avec, en face, les réponses de la direction. L'on sentait là toute l'expérience des militants ouvriers qui, avant et après 1936, avaient mené les luttes des travailleurs pour un meilleur bien-être.

Il faut souligner ici le courage exemplaire de ces hommes qui acceptaient d'être les délégués de leurs camarades.

Ils ne risquaient plus seulement, comme avant la guerre, de perdre leur emploi. Volontairement ils sortaient de l'ombre et s'exposaient, en toute connaissance de cause, aux coups de l'ennemi. Ils savaient que s'il y avait des otages à prendre, ils seraient les premiers désignés.

Mais cela devait être fait et fut fait.

Honneur à ces camarades dont je regrette de ne pas pouvoir citer les noms par ignorance. Il y avait, je me rappelle de son nom, et seulement de celui-là, le camarade Allerie dont les parents et la sœur habitaient la région parisienne.

Ce sont ses parents qui prirent contact avec les miens, réfugiés de Saint-Nazaire et qui les aidèrent pour trouver le ravitaillement qui servait à me confectionner des colis.

Il y avait aussi un camarade qui, pour l'époque, avait bien des handicaps.

Il était communiste, comme beaucoup de détenus politiques à Poissy, il était juif, je crois qu'il était d'origine allemande et de plus il était infirme, étant bossu.

Je vois encore sa petite silhouette, petite par la taille, mais combien grande moralement. J'ignore si ce camarade a passé à travers la tourmente, mais hélas j'en doute.

Oui, ces hommes avaient un courage formidable et tous les anciens de Poissy, de Melun et de Châlons-sur-Marne leur doivent d'être restés des hommes et d'avoir acquis un moral à toute épreuve qui leur permit, pour hélas trop peu d'entre eux, de survivre dans les camps hitlériens.

L'ORGANISATION DE LA SOLIDARITE

Les Politiques se mirent en « gourbis ».

Trois camarades partageaient. On avait désigné un camarade recevant fréquemment de bons colis, un second recevant de temps

à autre un colis moyen et un troisième ne recevant rien ou presque. Sur chaque colis, le groupe chargé de la solidarité prélevait une part et, avec les denrées collectées, composait des colis qui étaient alors remis aux camarades ne recevant rien de leurs familles, celles-ci étant trop éloignées ou inexistantes. Le récipiendaire partageait alors son colis avec les deux camarades de son groupe.

Cette magnifique solidarité permit à tous les détenus Politiques de survivre. De plus la Croix Rouge octroya quelques colis composés surtout de sucre et de confiture.

Automatiquement les groupes de trois formés pour le ravitaillement devinrent les groupes de base pour le combat.

Les groupes de trois que nous avons connus dans la clandestinité se reformaient, préparant, sous l'égide du Comité clandestin, une évasion collective.

Les tâches et les responsabilités furent distribuées et nous vécûmes dans l'attente du grand jour où nous pourrions monter à l'assaut des portes pour reconquérir notre liberté et rejoindre la Résistance.

Hélas ! ce jour n'arriva pas à Poissy. Plus tard nous échouâmes à Melun...

PREMIER DEPART POUR BLOIS

Fin juillet ou début août, je ne me rappelle pas de la date, nous eûmes la surprise de voir des camarades appelés pour changer de dortoir.

Ce qui nous alerta c'est que tous les délégués et les anciens de la seccotine se trouvaient dans ce groupe.

Nous exigeâmes des explications, mais les gardiens répondirent que, comme on l'avait demandé, sous quelques jours, tous les Politiques allaient être groupés dans les mêmes dortoirs comme cela avait commencé à se faire pour les ateliers.

D'ailleurs que faire ? Nous ne pouvions pas résister et emmener de force nos amis avec nous.

Le lendemain matin au petit jour, nous entendîmes le bruit des camions et chanter la Marseillaise.

Nos cœurs se serrèrent. Nos copains... Allaient-ils les fusiller ? Qu'allaient-ils devenir ? Nous étions enfermés dans nos dortoirs-cages à poules. Nous étions, hélas, impuissants et nous ne pûmes que reprendre, la rage au cœur, la Marseillaise, saluant ainsi nos camarades qui s'éloignaient et qui avaient tant fait pour nous et la cause de la liberté.

Nous apprîmes, quelques jours plus tard, avec soulagement, qu'ils avaient été transférés à la prison de Blois.

En revenant de Buchenwald et d'Ellrich, je sus qu'ils avaient connu le terrible camp de Mathausen.

Combien sont-ils revenus ?

A Poissy la lutte continua. Le Comité clandestin subsistait et s'était même renforcé.

Mais le 20 septembre après le « café-gland » du matin, on nous groupa et, menottes aux mains, on nous fit sortir de la prison en camion pour rejoindre un train en gare de Poissy.

Nous ignorions notre destination, mais nous avions un moral à toute épreuve.

L'ANNIVERSAIRE DE VALMY

Avant de partir un camarade nous a fait un discours.

Était-ce Roger Arnoud, Lloubes ? Je ne puis le dire.

Toujours est-il qu'il nous rappela que le 20 septembre était le jour anniversaire de la bataille de Valmy et que nous devons être dignes des soldats de la République.

Nos leçons d'histoire, apprises à l'école communale, nous revenaient et nous avions la certitude, nous aussi, d'écrire une page de l'histoire de France.

Les Allemands et la police de Vichy n'osèrent pas nous faire traverser Paris.

On fit le tour par la grande banlieue. Qui dira l'itinéraire emprunté ? C'était la première fois que je voyageais dans la région parisienne.

Menottes aux mains nous criâmes, à pleins poumons, notre foi dans la victoire.

La Marseillaise, le Chant du Départ et aussi l'Internationale, le Chant des Travailleurs retentirent à tous les échos. Les voyageurs et les cheminots étaient médusés, surpris de voir tous ces Patriotes enchaînés. Ils ne nous cachaient pas leur sympathie mais étaient retenus au large par les soldats armés.

Les garde-mobiles qui nous escortaient n'étaient pas fiers et plus d'un nous dit qu'il était pour la libération de la France et pour de Gaulle.

Nous leur répondions que ce n'était pas en contribuant à nous livrer aux Allemands qu'ils servaient la France et la Liberté.

La plus belle récompense que j'eus ce jour-là vint d'une petite fille âgée de 3 ou 4 ans. Notre train était arrêté en rase campagne. A quelques mètres de là, quelques maisons de banlieue.

Une petite fille s'avança jusqu'auprès du train.

Nous entendant chanter, elle nous prit certainement pour des Allemands qui, fréquemment, étaient convoyés sur la ligne et qui jusqu'alors avaient chanté victoire. Alors elle nous dit de sa voix fluette : « Sales Boches ».

Nous ne nous sentions pas insultés, au contraire, on aurait voulu pouvoir l'embrasser cette petite Française qui nous démontrait on ne peut mieux l'attachement de sa famille et de ses amis à la Patrie.

J'ai toujours gardé un souvenir inoubliable de cette scène.

Je m'en rappelais particulièrement lorsque, sous la schlague des Kapos, nous entrions au camp d'Ellrich et que des jeunes Allemands nous traitaient — inconscients hélas, mais élevés dans la haine des Résistants de tous les pays — de bandits en nous jetant des cailloux.

Nous leur pardonnions, mais notre haine du nazisme ne faisait que se renforcer.

Nous parvîmes à Melun et après avoir crié encore notre foi dans la victoire à travers les rues de la ville que nous traversions en camions bâchés, nous serrâmes les rangs sur le quai de la Courtille.

Au chant de la Marseillaise nous entrâmes, la tête haute, dans cette nouvelle Centrale, prêts à de nouveaux combats. La lutte continuait !

Note de la Rédaction du « Serment »

L'habituelle rubrique sur les Comandos et les évacuations fait place, pour cette fois au moins, au récit de ce qu'a été l'existence des Patriotes dans les prisons françaises de l'occupation, tout au moins dans l'une d'entre elles : Poissy.

Un récit qui présente d'autant plus d'intérêt que nombreux sont les acteurs que fait revivre la plume alerte de Jules Busson, qui ont terminé leur périple des prisons françaises par un séjour de plus ou moins longue durée à Buchenwald.

Sans doute ces camarades décèleront, dans la chronologie des faits qu'expose notre dynamique ami de Saint-Nazaire, des erreurs de détail. Comment pourrait-il en être autrement lorsqu'il s'agit d'événements vieux de quelque trente ans ! Également, et suivant les « ateliers » où étaient disséminés les politiques, les choses ne se présentent pas toujours sous un aspect identique.

Nous avons demandé à deux amis, anciens pensionnaires de Poissy et de Buchenwald, leur opinion sur ce récit.

Louis Héraclé s'est attaché à apporter un certain nombre de précisions :

— Les ateliers : en plus de ceux cités par Busson : les innocupés, la sécotine, les meubles en fer, la papeterie, existaient également : les brosses et la cellophane.

— La Marseillaise : a bien été chantée le 14 juillet 1943 mais au repas de 11 heures et non pas de 19 heures.

— Allerie : en réalité Raymond Allery.

— Le petit bossu : s'appelait Symal. Il a été brûlé à Luidz près de Mauthausen.

— Les délégués : étaient en principe, choisis en dehors de la direction illégale. Cela dans le souci d'éviter que puisse être facilement décapi-tée l'organisation des patriotes.

— Les revendications : il ne semble pas qu'au départ elles furent, aussi facilement, l'objet d'autant d'accords.

— L'anniversaire de Valmy : c'est Jean Lloubes qui, sur décision de la direction clandestine, prit la parole, au réfectoire, le 20 septembre 1943.

Richard Ledoux pour sa part donne une appréciation d'ensemble :

— Tout ce qui ressort de la généralité de ce qui se passait à Poissy (la solidarité entre détenus, le mitard, l'attitude du directeur de la Centrale, la lutte des « politiques » pour obtenir la séparation d'avec les « droit commun », le transfert de Poissy à Melun, etc.), je l'ai connu moi-même et il me semble qu'il n'y a aucune observation majeure à faire.

Je regrette que Jules ne parle pas de cette fête qui fut organisée par les « politiques » enfin séparés des autres et qui fut un moment exceptionnel de notre reconnaissance de résistants. Mais peut-être n'y a-t-il pas assisté.

Le chapitre se rapportant aux « délégués » auprès de la Direction est très caractéristique de l'état d'esprit de Jules Busson. Il avait 20 ans à l'époque, il est resté un camarade très sensible aux souffrances des autres, à l'abnégation de ceux qui en font preuve. Lui-même, lorsqu'il est devenu secrétaire de la métallurgie C.G.T. à Saint-Nazaire a donné maintes preuves de cette abnégation. Tout ce qu'il avait vu à Poissy (et ailleurs plus tard) de dévouement autour de lui a porté ses fruits, puisque lui-même, dans les luttes de chaque jour, a montré ce même dévouement.

Si « le Serment » peut publier in-extenso ce récit, il faut le faire à cause de sa sincérité, de la « tempéramenture » qu'il restitue très bien de la Centrale. Au travers des lignes écrites par notre camarade, j'ai retrouvé l'atmosphère que j'ai connue et où nous nous débattions chaque jour comme des diables pour arracher notre condition de patriotes.

UNE VIE DE FIDÉLITÉ ET DE DÉVOUEMENT

Le jeudi 5 avril notre Association organisait une réception en l'honneur des 75 ans de Paul Guignard. Il revenait à Marcel Paul d'évoquer en termes élevés la vie de Paul Guignard et d'y associer tout naturellement sa compagne Simone : « Tous deux militèrent ensemble dans les rangs de la Résistance... tous deux arrêtés le même jour, soumis aux mêmes interrogatoires, montrèrent la même fermeté devant la gestapo. Déportés, elle à Ravensbruck, lui à Buchenwald, ils eurent la joie de se retrouver à la Libération. Depuis, tous deux apportent à notre Association une aide que les maladies et les opérations chirurgicales n'ont pu ralentir... Au travers de leurs personnalités si attachantes, c'est toute notre belle et grande Association que nous fêtons aujourd'hui... »

De nombreux amis, certains venus de province, se pressaient pour complimenter nos deux camarades et leur souhaiter de pouvoir déployer, de nombreuses années encore, la même inlassable activité. Très ému Paul Guignard remercia l'assistance des marques d'estime et d'amitié dont sa compagne et lui étaient l'objet.

« Ils ont participé (Paul et Simone) à toutes les actions de la déportation, contre le réarmement de l'Allemagne, contre la renaissance du fascisme, pour la Paix, pour le châtiement des criminels de guerre. »

(Marcel Paul, 5-4-1973.)



Simone, en robe de déportée, Paul, en chapeau mou, au milieu des « forces de l'ordre » appelées à s'opposer à une manifestation organisée par la F.N.D.I.R.P., place de l'Opéra, contre la venue des généraux allemands (tous anciens officiers supérieurs des armées hitlériennes) à Paris.

Simone et Paul ont aujourd'hui 23 ans de plus... mais les années n'ont réussi à entamer ni leur courage, ni leur dévouement, ni la sympathie qu'ils inspirent.

Glané dans la Presse

IL N'Y AVAIT PAS DE CHAMBRES A GAZ...

... dans les camps de l'Allemagne de l'Ouest. Cette contre-vérité a été avancée dans la thèse de doctorat soutenue en Sorbonne par Mme Olga Wormser-Migot, et publiée aux Presses universitaires de France. Dans une thèse complémentaire l'intéressée écrit : « ... il n'y avait pas de chambre à gaz à Mauthausen... ».

La stupeur et l'indignation des survivants de ce camp se sont exprimées dans une excellente brochure de l'Amicale des déportés de Mauthausen où est rétablie la vérité : il y avait — hélas — une chambre à gaz à Mauthausen et l'auteur de la brochure — Pierre-Serge Choumoff — en donne d'irréfutables preuves.

Il demeure à savoir pourquoi Mme Olga Wormser s'est évertuée à nier la vérité...

D'après « Le Déporté » (fév.-mars 1973).

A CHACUN SON DU

Arnold Striffel, ancien Obersturmführer et chef du rapport au camp de Buchenwald, a été condamné en 1948, pour meurtres, à la détention à vie.

En 1970 une procédure de révision comme cette peine en 6 ans de prison.

Un tribunal ouest-allemand a estimé que Striffel avait effectué 11 ans de peine de trop et lui a accordé 1 000 marks d'indemnité par mois de « détention illégale ».

C'est tout ! Ou plutôt non, précisons que les anciens détenus allemands de Buchenwald, Natzweiler, Maideneck et Neuengamme (du moins ceux qui sont revenus) où le bourreau officia, ont obtenu 150 marks par mois de détention.

Bulletin de la F.I.R. - 9-2-1973.

VEILLONS SUR SA SANTE...

En mars 1968 le Dr Werner Best a été arrêté. Relâché peu après « pour raison de santé » il fut à nouveau incarcéré à la maison d'arrêt de Berlin-Ouest pour en ressortir en août 1972 après que la 5^e chambre criminelle du Tribunal de première instance de Berlin-Ouest eût décidé de suspendre la procédure contre l'inculpé du fait de son « incapacité actuelle de suivre les débats ».

L'intéressé, ancien S.S. obergroupenführer (accusé d'assassinat dans 9.000 cas), a tenté de susciter des faux témoignages au procès intenté à l'ancien chef de la gestapo de Berlin, Otto Bavenisepen.

(Résistance Unie de Décembre 72)

BARBIE, EXTRADITION ?

Klaus Barbie est actuellement en prison à La Paz où il pourrait être jugé pour usurpation d'identité. Les anciens résistants français continuent de réclamer l'extradition, et son jugement sur les lieux de ses crimes.

« Le Patriote Résistant » (avril 1973).

CONNAISSEZ VOS DROITS !

POUR ÊTRE PENSIONNÉ

Le législateur a déterminé les droits à réparation de tous les déportés, en raison des préjudices particulièrement graves subis dans des conditions reniant toutes les conventions internationales de protection des prisonniers.

Le petit nombre de rescapés des bagnes nazis, l'état de délabrement physique les marquant à jamais, les recherches et études faites sur la pathologie de la déportation avec la participation de médecins anciens déportés, ont permis le vote de la loi portant guide-barème du droit à pension pour les anciens déportés.

Le guide-barème du 16 mai 1953 a prévu le droit à pension par présomption d'origine, sans condition de délai pour toutes les infirmités contractées en déportation, ou apparues tardivement, en raison des attaques progressives sur l'organisme, conséquence de la misère physiologique des camps.

Ceci étant dit, tous les déportés peuvent à tout moment faire état d'infirmités déjà pensionnées à titre temporaire ou définitif. La condition essentielle est d'être possesseur de la carte de Déporté Résistant ou Politique, délivrée par le Ministre des Anciens Combattants, ou être en instance d'attribution.

A partir du 1^{er} janvier 1974 les pensions des Déportés Politiques seront à parité intégrale avec celles des Déportés Résistants ; chaque infirmité ayant obtenu le taux indemnisable minimum de 10% devient définitive après trois années.

COMMENT ETABLIR UNE DEMANDE DE PENSION

Des Fédérations de Déportés Internés et Familles sont par vocation au service des rescapés, elles disposent de dispensaires et de médecins spécialistes dont certains sont d'anciens déportés.

Toutefois, chaque déporté peut lui-même présenter sa demande de pension.

1. Il doit faire parvenir sous signature, une lettre de demande à M. le Médecin Chef du Centre de Réforme de la Direction Interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre dont dépend le département du lieu de résidence du demandeur.

Par exemple, pour les départements d'Indre-et-Loire, Indre, Eure et Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Cher, les demandes devront être adressées à M. le Médecin-Chef, direction interdépartementale des A.C.V.G., 2, rue de l'Hospitalité, 37000 Tours.

Cette lettre de demande doit mentionner lisiblement l'état civil complet et l'adresse de l'intéressé. Y joindre une copie de la carte de Déporté et si elle n'est pas encore attribuée, en préciser l'instance et la qualité, ceci est important car les formulaires administratifs de demande de pension sont différents selon la catégorie (D.R. Militaire) - (D.P. Victime civile de guerre).

Joindre également un certificat médical précisant le diagnostic pour chacune des infirmités demandées à être pensionnées.

2. A la réception de la demande l'Administration fait parvenir à l'intéressé les formulaires réglementaires ainsi que la nomenclature des pièces à fournir.

COMMENT CELA SE PASSE-T-IL ?

Après un délai variable d'instruction du dossier le déporté est convoqué devant les experts qui déterminent le diagnostic et le taux des infirmités.

Ensuite, convocation à la commission locale de réforme qui notifie le taux attribué pour chacune des infirmités ainsi que le taux global.

TRES IMPORTANT

Le déporté a le droit de faire appel à la commission spéciale de Paris s'il conteste les propositions de la commission locale.

La commission spéciale à laquelle participent les docteurs anciens déportés, en raison de leur propre expérience, tout en restant dans le cadre du guide-barème, a une optique plus libérale pour les diagnostics et taux à appliquer.

Toutefois, quand il y a des propositions correctes des commissions locales, il n'est pas utile de faire appel à Paris.

Les déportés de province sont convoqués par la commission spéciale qui siège les mercredis et les jeudis matins à partir de 9 heures.

Les convoqués peuvent être assistés par un docteur de leur choix (généralement celui désigné par la Fédération à laquelle ils se sont adressés).

La commission spéciale étant une commission d'appel pour les convoqués de province en aucun cas elle ne peut statuer sur pièces, c'est-à-dire sans la présence de l'intéressé.

La commission spéciale désigne des surexperts qui, après expertise, évaluent

le taux de chacune des infirmités contestées sur la commission locale de province. Les déportés de la région parisienne passent directement en commission spéciale sans avoir été convoqués en commission locale et en conséquence, ne subissent pas les surexpertises systématiques comme ceux de la province.

L'Administration ne rembourse que les frais de transport en deuxième classe, à l'exclusion de tous autres frais.

La commission spéciale fait parvenir à l'intéressé les procès-verbaux de la commission de réforme.

Un titre de pension est ensuite envoyé, avec comme base de départ pour le règlement de la pension, la date du dépôt de la demande.

Connaissant bien la répugnance de nos camarades pour accomplir les formalités administratives nous ne saurions trop insister pour qu'ils fassent valoir leur droit à réparation pour les préjudices importants subis dans les camps et qui ont porté de graves atteintes à leur santé.

Trop de nos camarades de déportation sont disparus faute de moyens pour se soigner et vivre plus calmement et laissent leur famille, en plus de la détresse morale dans des difficultés matérielles.

Il a fallu souvent se battre pour obtenir réparation : le droit étant acquis, que chacun le fasse valoir.

Louis FERRAND.

Le montant des pensions

Nos pensions d'invalidité ont été augmentées à compter 1^{er} janvier 1973, la valeur du point d'indice étant revalorisée de 3,40 % (12,58 F au lieu de 12,17 F).

L'augmentation qui ne nous avait pas été versée en février dernier a été comprise dans le trimestre d'avril avec le rappel du 1^{er} janvier.

Il est infiniment probable que les augmentations qui doivent intervenir les 1^{er} juin, octobre et décembre 1973 se feront avec un même retard et que nous les encaisserons non pas en août et novembre 1973 et février 1974 mais avec encore un trimestre de retard supplémentaire.

Bien sûr ! le Ministre des Finances est davantage pointilleux quand l'argent dû est notre fait.

DANS NOS FAMILLES

NOS PEINES

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris les deuils qui frappaient des amis, membres de notre Association :

Mme Veuve Borrey, mère de Maurice Borrey (K.L.B. 69190), décédée à Villeurbanne.

Mme Antoinette Bois, mère de Marcel Bois (K.L.B. 21120), décédée à Poligny (Jura), le 11 mars 1973.

Mme Coudray, belle-mère de Constant Tchernikoff (K.L.B. 111635), décédée à Autun (Saône-et-Loire).

Mme Dessel, épouse de notre camarade Jean Dessel (membre de notre Association), a été tuée par un chauffard le 13 février à Paris.

Mme Veuve Franck Maria, mère de notre camarade Roger Maria (ancien déporté à Neungame, adhérent de notre Association), est décédée le 11 février dans sa 87^e année à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

Mme Gabrielle Meynier, mère de René Meynier (K.L.B. 49816), est décédée à Chassal (Jura).

Mme Marguerite Peters, combattante volontaire de la Résistance, épouse de notre camarade Charles Peters (K.L.B. 43258), décédée le 5 mars 1973 à Cannes.

Que nos camarades reçoivent l'assurance de nos sincères condoléances et soient assurés de la grande part que nous prenons à leur deuil.

**

Nous apprenons les décès de nos camarades anciens déportés :

André Chamalot (K.L.B. 21261), décédé à 75 ans, le 21 février 1972 à Eglise-Neuve-d'Entraigues (Puy-de-Dôme).

Louis Gaumer (K.L.B.), décédé le 21-2-1973 à 75006 Paris.

Auguste Judalet (K.L.B. 51453), décédé le 22 février 1972 à Chantenay-Villedieu (Sarthe).

André Leprévost (K.L.B. 60485), décédé en mai 1973 à Antibes.

Aux familles durement éprouvées dans leur affection nous présentons l'expression de nos condoléances émues.

NOS JOIES

MARIAGES

Des enfants d'amis, anciens de Buchenwald, se sont mariés :

Yves, fils de Jean-Marie Fossier (K.L.B. 28705), de Lomme-Lambersart (Nord), avec Monique Vandenbusche.

Guite, fille de Paul Cazaux (K.L.B. 20394), à Saint-Jean-Pied-de-Port (Pyrenées-Atlantiques).

Liliane Perez, fille de Jules Perez (K.L.B. 20462), avec Pierre Dourou, le 2 juin 1973.

Jean-Paul Peugot, petit-fils de Paul Patillon, K.L.B., décédé à Magdebourg, fils de Simone Peugot, déportée à Ravensbruck, le 28 avril, à Nelly Carrard.

Aux jeunes mariés et à leurs parents, nos souhaits de très long bonheur.

NAISSANCES

Gaëlle, petite-fille de Maurice Borrey, K.L.B. 69190.

Nicolas, petit-fils de Marcelle (Ravensbruck) et Jean-Marie Fossier, K.L.B. 28705.

Toutes nos félicitations à nos camarades et à leurs enfants et longue vie aux petits-enfants.

RECHERCHES

Mme Cordozo, 16, rue Adrien-Pichon à Saint-Marc-sur-Mer (Loire-Atlantique), serait désireuse d'entrer en relation avec des camarades de détention de son fils : Joseph Lesourd, arrivé à Buchenwald le 14-5-1944, matricule 51.150, parti en commando à Halberstad le 6-6-1944, évacué de ce commando par la route le 15-4-1945. A partir de cette date Mme Cordozo n'a jamais pu avoir de nouvelles de son fils. Les anciens déportés qui auraient participé à l'évacuation de Halberstad sont priés de se mettre en relation avec l'intéressée.

**

Les anciens de Dora qui auraient connu un camarade belge : Albert Lejeune, matricule 60.017 E, décédé à Dora le 31-12-1944 après avoir été affecté au commando d'Ellrich, sont priés de se mettre en relation avec sa veuve, Mme Peigneux-Lejeune, rue Waoury 112, 4502 Queue-du-Bois (Belgique).

**

Grosjean Albert, né le 29-7-1903 à Beaucourt, convoi du 19-1-1944, matricule 41.263, bloc 51, a été transféré à Dora le 21-9-1944. Trace perdue depuis cette dernière date.

Adresser tous renseignements à M. Michel Grosjean, 19, rue Le Marois, 75016 Paris.

HONNEURS ET DISTINCTIONS

DECORATIONS

Le Bourhis Albert, KLB 52816, invalide à 100 % + 53^e + art 18, déporté résistant, nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur par décret publié au J.O. du 19 décembre 1972.

En nous apprenant cet hommage mérité notre camarade nous demande de faire savoir... « Je pense à mes camarades déportés et à toutes les victimes de la guerre, qui ont autant de mérite que moi du fait de leurs combats et de leurs citations, et qui n'ont toujours rien reçu en récompense de leurs luttes et de leur bravoure face à nos ennemis. »

René Philippon, KLB 21333, membre de notre Comité national, a reçu le 1^{er} avril dernier des mains du Préfet de l'Oise la Cravate de commandeur dans l'Ordre National du Mérite.

Notre ami en nous annonçant la nouvelle nous écrit... « Je suis fier bien entendu de cette distinction, mais je considère que cette récompense revient aussi à mes camarades résistants et déportés, autant qu'à ma modeste personne. »

Paul Bonte, KLB 78705, nommé au grade de Chevalier de la Légion d'honneur.

Toutes nos félicitations à nos amis. L'honneur qui leur est décerné rejaillit sur tous leurs camarades de combats et de misère.

FONCTIONS ELECTIVES

Les anciens de Buchenwald suivants (membres de notre Association) ont été élus députés aux dernières élections législatives :

Marcel Dassault, KLB 39436, élu dans la 1^{re} circonscription de l'Oise (Beauvais-Nord), candidat de l'U.D.R.

Guy Ducloné, KLB 51018, élu dans la 11^e circonscription des Hauts-de-Seine (Issy-les-Moulineaux - Malakoff-Vanves), candidat du Parti Communiste.

Marcel Lemoine, KLB 78639, élu dans la 1^{re} circonscription de l'Indre (Châteauroux), candidat du Parti Communiste.

Gilbert Schwartz, KLB 14537, élu dans la 6^e circonscription de la Meurthe-et-Moselle (Briey), candidat du Parti Communiste.

Pierre Sudreau, KLB 52301, élu dans la 1^{re} circonscription du Loir-et-Cher (Blois), candidat sans étiquette, soutenu par les formations de la Majorité.

La rubrique "Dans nos familles" est réservée aux adhérents de l'Association de Buchenwald-Dora et Commandos.

NOTRE RAYON LIBRAIRIE

Pour obtenir ces livres, il suffit de nous écrire en adressant mandat, chèque ou virement à notre C.C.P. 10250-79 PARIS.

LA DEPORTATION : L'ouvrage indispensable à tous les déportés, à tous les résistants, à leurs familles, à leurs amis. « L'image terrible d'une réalité que seule les survivants peuvent encore concevoir. »
Relié - 300 pages - plus de 500 documents.
Franco : 68 F

"L'IMPOSSIBLE OUBLI : POURQUOI ?" ; album du 25^e anniversaire édité par la F.N.D.I.R.P. - 100 pages, 300 documents.
Franco : 6 F

"DORA" ; brochure sur l'histoire et les crimes nazis commis dans le tunnel -
Édité par C.I.B.D.
Franco : 5 F

"LIVRE BLANC" SUR BUCHENWALD" ; recueil de témoignages sur le C.I.F., la solidarité et la résistance au K.L.B. 450 pages.
Franco : 14 F

"LE GRAND VOYAGE" ; un chef-d'œuvre qui a reçu le prix "Fermentor" (traduit en 14 langues), par Georges SEMPRUN.
Franco : 19 F

"TAMBOUR BATTANT" ; évocation par un peintre, Boris TASILTZKY, qui sait aussi être un grand écrivain. Franco : 8,50 F

"HISTOIRE DE LA GESTAPO", document remarquable que tout le monde doit avoir lu, par Jacques DELARUE.
Franco : 35 F

"LA BRUTE", P. MANIA. Franco : 7 F

"LE PAIN DES TEMPS MAUDITS" ; de Paul TILLARD. Franco : 20 F

"CAMPS DE FEMME" Franco : 23 F

"LE TRAIN DE LA MORT" Franco : 25 F

"LES MEDECINS DE L'IMPOSSIBLE"
Franco : 23 F

"LES MEDECINS MAUDITS"
Franco : 23 F

"LES SORCIERS DU CIEL"
Franco : 23 F

"LES MANNEQUINS NUS"
Franco : 23 F

Ces six volumes sont de Christian BERNADAC.

"C'ETAIT AINSI", évocation de Chateaubriant, par Fernand GRENIER.
(nouvelle édition) Franco : 23 F

"7 DANS UN BUNKER", de Charles GOLDSTEIN. Franco : 20 F

"CEUX QUI VIVENT" de Jean LAFFITTE
(nouvelle édition). Franco : 28 F

"LES FRANÇAISES A RAWENSBRUCK".
Franco : 28 F

"LA DEPORTATION EN AFRIQUE DU NORD"
Franco : 23 F

"LA VIE D'UNE FAMILLE FACE A LA GESTAPO"
Franco : 28 F

« ICI, CHACUN SON DU... »

Tel est le titre d'un livre retraçant l'attitude pleine d'abnégation et d'héroïsme du Docteur Joseph Brau au Revier de Buchenwald où il soigna tant de déportés.

Lucien Cariat, instituteur, lui-même arrêté par la gestapo et interné, a réalisé là une œuvre alerte et attachante, contribution objective à la vie concentrationnaire.

Son ouvrage est mis en vente en souscription au prix de faveur, avant sa sortie en librairie, de 28 F (volume ordinaire) ou 45 F (volume luxe numéroté et dédié). Port et emballage compris.

Adresser les commandes et les chèques bancaires ou virement postal à Lucien Cariat, instituteur à Vanville, 77370 Nangis, compte chèque postal 8.346.19 Paris.

LIBRARY



Des figures où s'expriment toute la souffrance mais aussi toute la dignité de combattants qui, jamais, ne cédèrent au désespoir — qui toujours demeurèrent des résistants.